



GIGNAC  
INFO

N° 47  
Octobre 2024

SOLANGE OURCIVAL  
MAIRE DE GIGNAC



Chères Gignacoises,  
chers Gignacois,

Pour le philosophe Grec Epicure : « La satisfaction du quotidien modeste vaut mieux que toutes les richesses désirées ». Notre équipe municipale peut s'inspirer de cette maxime pleine de sagesse. Nous avons depuis le début de ce mandat entrepris d'améliorer progressivement l'environnement de notre commune ; nos réalisations se situent dans la continuité de celles effectuées par les équipes qui nous ont précédé.

Gignac a été identifié par Cauvaldor comme faisant partie des villages remarquables. C'est avec le soutien précieux de l'intercommunalité et du Département que nous avons pu réaliser un projet phare qui change l'image du village, met en valeur son église classée, sa place centrale et la qualité de son patrimoine bâti. Ce projet est en cohérence et dans la continuité des aménagements réalisés depuis le début du mandat : traverse du bourg, trottoirs, parking, végétalisation, fleurissement.

C'est avec satisfaction et un soupçon de fierté que nous recueillons les remarques des touristes de passage surpris par la qualité de ces aménagements : arbres, végétaux, tables, bancs ont remplacé la trentaine de voitures stationnées sur la place.

Nos associations ont su s'approprier cet espace libéré : troc de plantes avec Gignac Ensemble, chapiteaux et jeux pour la fête votive fin juin, marché et animations pour le festival fin juillet.

C'est probablement un petit plus en terme de notoriété patrimoniale pour notre commune.

Sur ce chapitre de la notoriété nous pouvons nous réjouir du millésime 2024 du festival Ecaussystème. Météo clémente, fréquentation record, festivaliers heureux, bénévoles souriants, organisation millimétrée ; les planètes étaient alignées dans le ciel de la prairie du Touron. Le sérieux des responsables, la compétence des techniciens intermittents du spectacle, la

disponibilité de 720 bénévoles, la diversité des groupes invités, les retombées économiques, font de ce festival indépendant une référence dans le Lot et en Occitanie. Gignac a accueilli pendant 3 journées et 3 soirées plus de 50 000 visiteurs et 27 groupes de musiciens; ce n'est pas une mince affaire ! Cet événement est rendu possible grâce à la bienveillance des habitants qui ne sont pas tous festivaliers, grâce à la coopération des agriculteurs qui prêtent leurs prairies et leurs champs à usage de parking ou de camping. Par ailleurs, la commune compte une vingtaine d'associations avec des bénévoles investis dans la culture, le sport ou les loisirs, c'est une chance ! La fête de Gignac qui a connu ses heures de gloire avec son Corso fleuri a été relancée avec succès par les jeunes du village. L'édition 2024 sur la place Saint-Martin a connu un beau succès. Dans le domaine culturel et patrimonial je tiens à remercier Lo Patrimoni qui finance la restauration des vitraux de nos 2 églises et qui anime le moulin . Multimedi@, le Foyer Rural, le CAMR ... proposent des activités très appréciées : cinéma pour adultes et enfants, bibliothèque pour les écoles, conférences, théâtre avec la Cie du Moulin à Paroles. Ainsi, notre commune, bien qu'éloignée des lumières de la ville et des pôles culturels urbains, n'est pas un désert culturel. Ni un désert gastronomique avec Le Repère Gourmand qui propose une cuisine pleine de saveurs, appréciée des gourmets. Sur le plan du tourisme cela complète les onze gîtes qui permettent l'accueil des touristes séduits par notre région.

2024 a été marquée par les élections européennes et législatives , s'il faut se féliciter des taux de participation élevés, l'avenir reste inquiétant. Localement, j'ai une pensée pour nos agriculteurs : 2024 est une année compliquée avec une météo capricieuse, des récoltes médiocres et l'angoisse d'un retour des épidémies. Comme vous tous, je suis très touchée par la guerre à nos portes, par les victimes civiles innocentes en Ukraine et en Palestine, par les otages des groupes terroristes, par le sort réservé aux Afghanes. Rappelons-nous que droits de l'Homme et démocratie sont intimement liés et indissociables !

Gignac-Infos est un bulletin édité par la municipalité de Gignac (46). Il est diffusé gratuitement.

Directrice de la publication : Solange Ourcival - Réalisation : François Moinet - Photos : FM et associations. Maquette 16&12.

Impression : Atelier 46 à Souillac. Les membres du conseil municipal, le personnel communal et les associations de Gignac ont participé à la rédaction de ce numéro. Tirage 400 exemplaires. Distribution : la Poste.

Contact : Mairie de Gignac. Tél.: 05 65 37 70 53 ou courriel : contact@gignac46.fr



## L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE PLACE

C'est le samedi 17 juin 2024 qu'a été inaugurée la nouvelle place de Gignac après une année de travaux. Environ deux cent habitants étaient présents ainsi que de nombreux élus et agents de la commune et de Cauvaldor. Les services de l'État n'ont pas pu participer car ils étaient tenus à une période de réserve à cause des futures élections législatives. Chacun a pu admirer une place très agréable, à la végétation bien verte grâce aux pluies abondantes du printemps et un parking très fonctionnel. Étienne Roby, le paysagiste qui a dessiné la place ainsi que ceux qui ont participé (entreprise de travaux publics, ferronnier et aménagement des espaces verts) ont présenté leur travail et répondu aux questions du public. Après la visite, tout le monde s'est rendu à la salle des fêtes pour entendre les discours puis partager un excellent cocktail dînatoire offert par Cauvaldor et préparé par le Repère Gourmand. Chacun s'est réjoui de cette réalisation exceptionnelle qui transforme complètement le village. C'est une évidence aujourd'hui, cela le sera encore plus demain quand les arbres auront bien poussé et quand les quelques améliorations complémentaires auront pu être faites. Les arbres ombrageront et rafraîchiront le cœur du village, les plantations l'embelliront. Le fait que la place soit piétonne la rend plus agréable à vivre et les manifestations qui s'y sont déjà déroulées l'ont été à la plus grande satisfaction des participants.

« L'expression consacrée cœur de village est particulièrement bien choisie concernant Gignac qui fut longtemps entouré de remparts, a rappelé Solange Ourcival, maire de Gignac ! Son église fortifiée et la beauté préservée de ses maisons centenaires, avec ce mariage heureux entre la pierre des Causses et l'ardoise de Corrèze, méritait bien une attention particulière !

L'aboutissement d'un tel projet, nécessitant des mois de travaux et un pilotage de proximité, n'a été possible que

parce qu'initié et porté par Cauvaldor, avec l'expérience et la garantie qu'apportent la communauté de communes dans la maîtrise d'ouvrage et la recherche de subventions. La condition indispensable pour déplacer le parking de la place à proximité immédiate venait de se concrétiser par un échange de terrains particulièrement judicieux ! Grâce à vous tous, ce projet phare a été élaboré avec sérieux et méthode et dans la concertation. Au nom de tout le Conseil Municipal, je remercie chaleureusement les élus et les services techniques de Cauvaldor ! »

Les élus, président de Cauvaldor, sénateur, conseillers départementaux, se sont ensuite exprimés. Tous ont dit leur satisfaction et leur admiration pour ce remarquable projet. Christophe Proença, président de Cauvaldor a rappelé que c'est dans ces grands projets que l'on voit l'utilité d'être en communauté de communes car cela permet de mobiliser les financements nécessaires, ici des subventions de l'État, de la Région, du Département et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Au final la commune n'aura à déboursier qu'environ 20% du coût des travaux. C'est aussi grâce aux services techniques de Cauvaldor que la réalisation a pu être conduite à son terme dans les temps impartis et sans dépassement de budget.

Raphaël Daubet sénateur et ex-président de Cauvaldor, (parlant aussi pour les vice-présidents chargés de la voirie et des aménagements, Francis Lacayrouze, et du patrimoine, Ghilhem Cleedel), a insisté sur l'importance de valoriser nos villages. Ils sont support du tourisme certes mais importants aussi pour l'identité rurale du nord du Lot et pour notre culture. Après quelques mots de Violaine Delpech-Fraysse, conseillère départementale, qui apporte un soutien sans faille aux projets communaux, Régis Villepontoux, enfant de Gignac et conseiller départemental a exprimé son plaisir de se retrouver présent en cette journée mémorable, lui qui a tant de souvenirs dans le village et qui a pu suivre son évolution au fil des ans et sa belle transformation.



# L'ACTUALITÉ

## MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Après trois années passés au service de la commune Lou Albrand a décidé de partir vers de nouvelles activités. Nous le remercions chaleureusement au nom des habitants pour son travail et sa bonne volonté. C'est Tony Garnier qui le remplace. Il est employé à temps plein en contrat de mise à disposition par Initiatives emplois.



Emilie Vergnes a, elle aussi, quitté son emploi pour saisir une opportunité d'activité professionnelle en Corrèze. La commune la remercie aussi pour son engagement tout au long de ces quinze années au service de l'école et des enfants. Nous la remercions également pour son implication et sa rigueur, durant toutes ces années où nous avons eu le plaisir de travailler avec elle.

C'est Charline Nanot, habitant à Gignières qui la remplace depuis début septembre. Elle est embauchée en contrat Initiatives Emplois (CDD). Elle s'occupe de la cantine et assure également l'accompagnement du bus scolaire le matin et le soir. Son contrat représente 32 heures hebdomadaires en période scolaire. Ce travail viendra en appoint de son activité de maraîchère.



## DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Gignac s'est engagé il y a 30 ans dans un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) ; il regroupe les communes de Gignac, Nadaillac et Estivals ; 3 départements et 2 académies, ce RPI est un bel exemple de coopération constructive avec le Service Public de l'Éducation nationale.

Nouvelle rentrée pour notre RPI Gignac/Nadaillac, qui marque une nouvelle hausse des effectifs.

### Les effectifs

81 élèves sur le RPI : 39 élèves fréquentent l'école de Gignac et 42 celle de Nadaillac.

Petite Section : 9

Moyenne Section : 9

Grande Section : 15

Cours Préparatoire (CP) : 6

Cours Élémentaire première année (CE1) : 12

Cours Élémentaire deuxième année (CE2) : 7

Cours Moyen première année (CM1) : 10

Cours Moyen deuxième année (CM2) : 13

Cette excellente nouvelle est le fruit des efforts conjoints des deux municipalités pour renforcer l'attractivité de nos écoles : gratuité de la garderie avec des plages horaires adaptées le matin et le soir ; aide aux devoirs ; importants programmes de travaux de rénovation ; matériel pédagogique adapté ; personnel communal formé ; restauration de qualité ; implication et dynamisme des agents, de l'équipe pédagogique et enseignante.

### L'équipe Gignacoise

Coralie Lamiche : remplaçante de la directrice Ophélie Pinchaut, enseignante en classe de grande section et CP.

Marion Masson : enseignante dans la classe de petite et moyenne sections.

Florence Delmas : Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle (ATSEM).

Jean-Pierre Long, Accompagnant des Elèves en Situations de Handicap (AESH).

Orlane Le Baut : intervenante mise à disposition par Initiatives Emplois

Charline Nanot : cuisinière et accompagnante dans le bus.

Anne Flux : prestataire entretien et périscolaire.

Sans oublier l'association des parents d'élèves toujours aussi active. C'est aussi le résultat d'une politique engagée en matière de logements locatifs, dont les parcs sont développés, améliorés et entretenus afin de pouvoir accueillir des familles. Les projets et sorties scolaires sont nombreux et diversifiés tout au long de l'année. Nous remercions chaleureusement les enseignantes, l'ensemble de l'équipe pédagogique et les bénévoles des associations, qui permettent à tous les élèves de profiter de ces activités.

### La cantine

Après l'audit réalisé par Ecocert le 15 mai dernier, nous avons validé le niveau 2 du label "En cuisine", malgré un nouveau référentiel très exigeant :



**PLUS BIOLOGIQUE** : 51% de produits bio par an sont servis dans les menus (en valeur d'achat).

**PLUS LOCAL** : au moins 8 composantes bio et locales par mois et 2 ingrédients bio équitables.

**PLUS SAIN** : pas d'OGM ; des additifs et graisses hydrogénées interdits ; des protéines de qualité ; des fruits et légumes de saison ; 50% de cuisine à partir de produits bruts ou peu transformés.

**PLUS DURABLE** : lutte anti gaspillage ; éducation à l'alimentation durable ; gestion écologique: déchets, eau, énergie ; limitation des plastiques et des détergents toxiques.

Nous allons hélas devoir envisager l'augmentation du prix du repas à la cantine. Il est de 2.10 euros, inchangé depuis 9 ans. Nous envisageons de le porter à 2.60 euros pour couvrir le prix de revient (hors personnel qui est pris en charge par la commune). Nadaillac, confronté au même problème d'augmentation des coûts appliquera la même hausse.

### Les transports scolaires

Les circuits de ramassage ont été revus pour assurer un service au plus près des usagers et chaque bus dispose d'un accompagnant. Les navettes entre les écoles de Gignac et Nadaillac ont été réorganisées, grâce à un accord obtenu par les municipalités auprès des régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine.

## LE RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX ACCUEIL MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Pour un meilleur confort de travail de nos agents et une meilleure efficacité des services rendus à la population,



les locaux de la mairie ont été réaménagés. La pièce d'accueil est transformée avec un comptoir.

Elle donne sur la pièce affectée à l'agence postale et sur un bureau. Le coût de ces travaux a été de 20 500 €. Un conseil technique assuré par et une aide financière de 10 794 € nous ont été accordés par la Poste.



L'Agence Postale Communale de GIGNAC est habilitée à réaliser l'essentiel des services de La Poste : retrait et dépôt de lettres, colis, lettres recommandées et lettres suivies, qu'ils soient affranchis sur place ou sur Internet.

### L'affranchissement de lettres et colis.

### La vente de produits et de services :

- Les produits postaux du quotidien : carnets de timbres, enveloppes pré-timbrees, emballages colis (Prêt-à-Envoyer Colissimo et Prêt-à-Expédier Chronopost), service de réexpédition du courrier.

- La téléphonie : retrouvez les offres La Poste Mobile (forfaits mobiles avec ou sans engagement et box)

- Offres seniors telles que la téléassistance, la tablette Ardoiz, ou encore le portage de repas, et bien d'autres.

### Les services financiers de dépannage :

- Retrait d'espèces sur compte courant ou épargne La Banque Postale

- Versement d'espèces sur compte courant ou épargne La Banque Postale

Rappel des horaires d'ouvertures: - 8H30-12H30

## DE NOUVEAUX ENTREPRENEURS

**Un charpentier** s'installe à Gignac. Il s'agit de Vincent Garry qui habite 972 route du Bernardet. Son téléphone est le 06 32 19 53 55 et son entreprise s'appelle « Charpentier des terres anciennes »

**Un conseiller en informatique** s'installe 77 route des clos. Il s'agit de Maël Foucaud. Son entreprise s'appelle « Liberty server » et assure conseil, réparation, récupération de fichiers, installation de logiciel et cours d'informatique. Vous pouvez le joindre au 06 73 23 70 64.

**Un entrepreneur de travaux** d'entretien et de réparation intérieur et extérieur (peinture, tapisserie, rénovation, jardin...) s'installe lui aussi route des clos, au 169. Il s'agit d'Aurélien Melet joignable au 06 31 87 28 12. Le nom de son entreprise est « Ostal et Jardi ».



## TRI DES BIODÉCHETS

Depuis le 1er janvier l'obligation de trier à la source les bio déchets, s'applique à tous les foyers. Ceci a plusieurs intérêts : limiter les transports, les coûts de collecte des ordures, la fabrication d'un excellent compost à utiliser chez soi... Pour faciliter ce geste citoyen, nous avons mis en place des composteurs collectifs. Au multiple rural et derrière la mairie place des troubadours. A Saint-Bonnet le même équipement a été installé à l'essai. Ces composteurs sont répertoriés et vérifiés par le Syded et un rapport de suivi nous est adressé. Cauvaldor propose aussi gratuitement des composteurs individuels (voir page 13).

Pour les mêmes raisons, les déchets verts, tontes et feuilles ne seront plus acceptées en déchetteries (interdit aussi dans les bacs de collecte). Par contre, les branches, déchets de taille de haies ou d'arbustes peuvent encore y être apportés. Pour finir sur ce sujet, nous avons pu récupérer six bacs verts pour les déchets recyclables pour remplacer les plus abimés.

### Astuces "Tontes"

➤ Tondre moins souvent et plus haut aide la pelouse à mieux résister à la sécheresse.



➤ Pratiquer la tonte différenciée et réduire la surface à tondre favorise la biodiversité.



➤ Pratiquer le mulching ou tondre sans sac permet de nourrir le sol (l'herbe se décompose très vite).



➤ Pailler son potager, ses haies et ses arbres avec la tonte protège de la sécheresse.



### Astuces "Feuilles"

➤ Stocker les feuilles, elles vous permettront d'équilibrer votre compost.



➤ Fabriquer un terreau gratuit qui sera utilisable à tout moment.



➤ Pailler son potager, ses haies et ses arbres avec les feuilles. Elles protègent du froid hivernal.



➤ Laisser les feuilles se dégrader naturellement, en se décomposant, elles nourriront le sol. La première tonte de printemps achèvera le processus.



## NUISANCES ET CONFLITS DE VOISINAGES

La municipalité rappelle que les conflits entre personnes relèvent du droit civil. En cas de litige, la première chose à faire est d'instaurer un dialogue. La plupart des conflits peuvent être résolus entre personnes intelligentes en expliquant simplement ce qui vous gêne et en demandant de trouver une solution pour y remédier.

- **En cas de nuisances** sonores ou olfactives sérieuses et répétées, de tapages nocturnes, de comportement dangereux, insultes ou agression, voyeurisme, violation de propriété, vols... vous pouvez appeler directement la gendarmerie de Souillac (tél.: 05 65 32 78 17). Lors de son intervention, c'est à elle de juger des actions nécessaires.

- **En cas de conflit** juridiques (consommation, bail, bornage...), si la discussion ne permet pas de trouver une solution, il faut envoyer au fauteur du trouble une lettre recommandée avec avis de réception, en exposant en détail le problème et vos demandes. C'est ensuite s'il n'y a toujours pas de résultat que vous saisirez le conciliateur civil (depuis le 1 janvier 2023, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant de saisir le tribunal judiciaire à propos d'un litige portant sur le paiement d'une somme qui ne dépasse pas 5 000 €) Vous lui expliquerez la situation et fournirez les preuves que vous aurez réunies (rencontre, photos, enregistrements, témoignage, votre lettre recommandée...). Il vous informera des règles et de la loi sur laquelle vous appuyer selon la nature de votre problème. Puis, lors de la rencontre qu'il organisera entre les parties, il cherchera à trouver un arrangement à l'amiable. À l'issue de l'entrevue, un procès-verbal sera émis. Si un arrangement a été trouvé, un procès-verbal de conciliation sera signé et apporté devant le juge pour le faire homologuer. Sans solution satisfaisante pour l'une ou l'autre partie, il émettra un procès-verbal d'échec à ajouter au dossier lors de la saisie du tribunal. Dans le cas où l'une ou l'autre partie refuse de se présenter devant le conciliateur de justice, l'issue est la même qu'en cas d'échec.

La demande de conciliation ainsi que les services du conciliateur sont gratuits. Il faut prendre rendez-vous à la mairie de Souillac au 05 65 32 07 83. Permanence le 4e jeudi du mois de 9h à 12h. site internet : [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr).

**N'ATTENDEZ PLUS QU'IL RAMASSE  
À VOTRE PLACE !**



...sur la place et  
rue Vinérafond...Merci !



Voici les principales réalisations communales de 2023 et 2024. Elles s'ajoutent au travail courant : entretien des bâtiments, des équipements, des logements, de la voirie ; gestion administrative ; études de projets, rencontres avec les financeurs et partenaires ; communication, écoute des habitants, imprévus, etc.

La voirie sur les routes communautaires est du ressort de Cauvaldor. La commune assure l'entretien des routes et chemins communaux et le petit entretien.

### 2023

- Diffusion des dossiers de candidature pour le café-commerce
- Vœux de la municipalité au personnel et aux habitants
- Reportage de France 3 sur l'action café-commerce
- Lancement d'une étude territoire d'énergie (FDEL)
- Travaux du nouveau parking rue de la Halle
- Cœur de village : pose des enrobés ; mise en place de la planche d'essai du dallage, finalisation du parking rue de la Halle
- Café commerce : sélection des candidats et installation de Marion et Frantz / Mise en place d'une location gérance
- PLUIH : mise en place des réunions de travail par secteurs
- Ouverture du parking rue de la Halle / réalisation de la couverture sur le mur / Pose des opus sur la place
- Parution du Gignac-infos 45- mai 2023
- Acquisition du terrain au carrefour Saint-Anne
- Installation des réserves anti incendie à Sireyjols et La Sotte
- PLUIH : envoi d'un courrier informatif à l'ensemble des propriétaires de terrains constructibles
- Église de Saint Bonnet : réalisation de travaux sur le plafond
- Salles des fêtes : réalisation des travaux de chauffage
- Travaux de réfection et pose de meubles de cuisine dans logement communal
- École : réfection des peintures dans les deux classes maternelles
- Maison de la place Saint Martin : obtention d'une aide européenne (FEDER)
- Sur la place : mise en place des tables et bancs, plantations des arbres et mise en place des végétaux dans les parterres
- Personnel communal : réception des candidatures en vue du remplacement de Juliette Buisson
- Plantations et mise en place des végétaux dans les parterres ruraux : travaux de réfection
- Café commerce : notification de la subvention d'un dispositif de l'état qui permet d'atteindre 80% de financements (taux maximum) sur ce programme
- Réfections de chemins ruraux

- Mise en place des décorations de Noël avec les enfants
- Chantier d'élagage aux Maisons Rouges
- Logements communaux et église Saint Martin : travaux de menuiserie

### 2024

- Vœux de la municipalité au personnel et aux habitants
- Lancement du programme de travaux mairie/agence postale : réalisation d'un bureau, nouveau comptoir d'accueil, mise en place d'îlot numérique, réfection peintures, sols, électricité, éclairage, rayonnages.
- Recensement de la population
- Parution Gignac-infos 46 - janvier 2024
- PLUI-H : travail de répertoriage des granges
- Fin des plantations dans les parterres
- Tri des archives communales par les élus et agents : 500kg sont envoyés au retraitement
- Réfection des sols et peintures au logement du presbytère ; réalisation d'une clôture extérieure séparative en bois ; étude de réalisation d'un chauffage collectif (chaudière à granulés) pour les logements du presbytère et la maison place Saint-Martin
- Lancement de la formation / accompagnement 1000 cafés pour le Repère Gourmand
- PLUI-H : dernières modifications transmises à Cauvaldor
- Mise en place de composteurs collectifs à la salle des fêtes et rue du Puits du Pré
- Réalisation d'un hydrocurage du réseau des eaux pluviales du bas du bourg
- 15 juin : inauguration du Cœur de village
- Personnel communal : recrutement de Tony Garnier
- École : obtention de la labélisation Ecocert «En Cuisine» de niveau 2 avec 2 ans d'avance sur l'objectif
- Remplacement du défibrillateur
- Remplacement d'un chauffe-eau au presbytère et finalisation des marchés avec les entreprises
- Préparation de remplacement d'Emilie Vergne ; réalisation d'entretiens
- Café-commerce : travail sur l'aménagement d'une terrasse extérieure ; prise de contact avec des architectes
- Embauche de Charline Nanot dans le cadre d'un contrat «Initiatives Emplois»
- Réfection de la voirie communautaire (Lac Ferrié, Mardrange) / Lancement du programme sur le point à temps



## LES COMPTES DE LA COMMUNE

COMME CHAQUE ANNÉE, NOUS VOUS PRÉSENTONS LES COMPTES DE LA COMMUNE SOUS UNE FORME QUE NOUS ESPÉRONS ACCESSIBLE À TOUS.

Pour ceux qui voudraient creuser le sujet, les comptes officiels et détaillés se trouvent dans le compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2024, téléchargeable sur le site internet de la commune. Des notes de synthèse très claires, sont également disponibles en téléchargement sur ce même site et la liasse complète est consultable en mairie.

Il y a à Gignac, trois budgets :

- le budget principal
- le budget assainissement
- le budget lotissement

Ce sont la commission finances, la maire et la secrétaire de mairie qui élaborent les comptes, contrôlés et visés par la perceptrice. Dans la séance consacrée au budget, le conseil municipal a d'abord approuvé les comptes de l'année 2023 tant pour le fonctionnement que pour les investissements. Comme la loi l'impose, ce n'est pas Solange Ourcival, notre maire, qui présente les chiffres. Elle sort de la salle au moment du vote d'approbation. Viennent ensuite la présentation et le vote des budgets prévisionnels pour 2024. Ces budgets prévisionnels doivent être équilibrés : toutes les dépenses doivent avoir leurs financements. Pour chaque budget, on distingue l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement des services communaux. On distingue aussi les investissements qui sont les dépenses d'acquisition de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux. Si les dépenses ont nécessité des emprunts, les charges de remboursement sont comptées dans cette section.

## LE RÉSULTAT 2023

### LE FONCTIONNEMENT

Nous avons eu 699 841 euros de recettes de fonctionnement (620 706 euros en 2022) et 597 201 euros dépenses de fonctionnement (529 978 euros en 2022).

**Les principales recettes de fonctionnement** ont été :

- des impôts locaux et taxes diverses pour 388 397 € (dont 345 161 € au titre des contributions directes)
- des dotations versées par l'État pour 108 332 €.
- diverses participations pour 47 681 €.
- des revenus des immeubles pour 55 618 €.
- des prestations fournies à la population (cantine, ramassage scolaire, poste...) pour 43 388 €.

**Les contributions directes 2023** s'élèvent à 345 161 € et se décomposent en :

- 262 658 € de taxe foncière sur les propriétés bâties,

- 44 319 € de taxe foncière sur les propriétés non bâties,
  - 37 788 € de taxe d'habitation résidences secondaires.
- A compter de 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est définitivement supprimée. Reste la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. La commune retrouve son pouvoir de vote sur cette taxe que nous avons fixé à 8,97%.

Les taux des impôts locaux communaux sont inchangés depuis 2000 (taxe foncière sur le bâti : 43.09% ; taxe foncière sur le non bâti : 179.21 %). Ce n'est pas le cas pour les autres collectivités, ce qui peut expliquer les augmentations sur les feuilles d'imposition.

**Les principales dépenses de fonctionnement** ont été :

- les salaires du personnel y compris les charges sociales pour 252 657 €
- les dépenses courantes pour 217 778 €
  - prestations de services (34 493 €)
  - granulés, carburants, gaz (19 459 €)
  - eau et électricité (25 091 €)
  - assurances (11 295 €)
  - etc.
- les dépenses de gestion courante pour 61 819 €
  - indemnités et charges des élus (31 731 €)
  - subventions aux associations (20 780 €)
  - les intérêts d'emprunt (10 557 €)

Le coût réel des salaires (charges de personnel et frais assimilés) représente environ 42.3 % des dépenses de fonctionnement. Compte-tenu du remboursement (en recettes) des indemnités journalières (maladie des agents) soit 4 021.20 euros et de l'indemnité compensatrice de la Poste pour la tenue de l'Agence Postale Communale soit 15 408 euros **le coût réel des charges de personnel s'élève à 39,05%.**

### LES INVESTISSEMENTS

Nous avons eu 258 891 € de dépenses d'investissement en 2023 (341 905 euros de dépenses d'investissement en 2022) contre 335 054 € de recettes.

**Les principales recettes d'investissement** ont été :

- des subventions pour 184 437 €.
- un excédent de fonctionnement de 46 822 €
- de la récupération de TVA pour 47 163 €.
- des créances pour 6 150 €.
- des taxes d'aménagement pour 5 068 €
- des cautions de logements locatifs pour 607 €



## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2023

	COÛT	DETR	Fonds vert	FAST
Fin d'aménagement des trottoirs RD15	15 801 €	7 575 €		
Achat matériel (camion, débroussailleuse, tondeuse, écrans pour ordinateurs...)	39 914 €			
Gros travaux sur logements (sas logement multiple rural, meubles de cuisine, travaux électriques, revêtements de sols...)	5 861 €			
Amélioration énergétique (comble multiple rural, diagnostic, pompe à chaleur du foyer rural)	26 888 €			
Café-commerce (mise aux normes électrique, plomberie, sanitaires, extincteurs, armoire réfrigérée)	7 611 €			
Gros travaux divers (tranchée et armoire électrique au moulin, églises, caniveau impasse de la justice, clôture bâche Sireyjols...)	15 121 €			
Bornes à incendie – réserves incendie et branchements SAUR	41 847 €		17 437 €	6 975 €
Travaux église de St-Bonnet	1 800 €			
Bornage terrain (carrefour St-Anne)	1 100 €			
Compensation échanges de terrains pour parkings	24 500 €			
Frais notariés	2 798 €			
	<b>183 241,00 €</b>	<b>7 575,00 €</b>	<b>17 437,00 €</b>	<b>6 975,00 €</b>

Sont aussi entrées en 2023 : subventions 4 929 € de la DETR (Etat) et 4 685 € du fonds de concours de Cauvaldor pour l'adressage ; Solde DSIL de 85 890 € pour la rénovation énergétique du bâtiment école- cantine et des 3 logements.

Pour rappel : DETR : Dotation de l'État destinée aux territoires ruraux - Fonds vert : Fonds d'accélération de la transition écologique (État) FAST: Fonds d'aide pour les solidarités territoriales (Département). DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local (Etat)

**Au final**, le résultat définitif de l'exercice 2023 en tenant compte des restes à réaliser c'est-à-dire les dépenses et recettes engagées en 2023 (soit en recettes 374 764 € et en dépense 219 823 €) est déficitaire en investissement pour 27 508 euros et excédentaire en fonctionnement pour 254 577 euros.

Sur ce résultat de fonctionnement, 27 508 € serviront à couvrir le déficit en investissement et 227 069 € sont reportés en 2024 dans les recettes comme excédent de fonctionnement.

## LE BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

**Les dépenses de fonctionnement** représentent 21 061 €. Elles sont constituées par les charges à caractère général (la consommation d'électricité, les prestations de services effectuées, l'entretien et la réparation de la station), les intérêts des emprunts et la dotation aux amortissements. **Côté investissement**, il s'agit essentiellement de remboursement des capitaux d'emprunt pour 22 245 € et de l'ajout d'un nouveau raccordement pour 2 682 €, financés avec l'excédent de fonctionnement.

**Les recettes de fonctionnement** représentent 46 874 euros. Elles sont constituées en grande partie de la redevance d'assainissement collectif (le prix du m<sup>3</sup> d'eau assainie HT est à 1,40 € et l'abonnement annuel à 110 €). 140 habitants sont desservis et on consommés 5030 m<sup>3</sup> en 2023.

Le transfert obligatoire des compétences « eau et assainissement » aux communautés de communes est prévu au 1er janvier 2026. Cela se justifie par le besoin de faciliter la création de regroupements au bénéfice de la qualité de l'eau, de l'entretien et de la modernisation des équipements. Les communautés de communes doivent s'organiser pour gérer au mieux ce service. Pour ce faire Cauvaldor déléguerait ensuite la gestion aux syndicats existants (le syndicat mixte des eaux du causse de Martel et de la vallée de la Dordogne, pour notre commune).

## LE BUDGET LOTISSEMENT

Sur cinq lots mis à la vente deux sont vendus. Il reste trois lots à vendre mais le contexte économique n'est pas favorable. Dans le cas où un troisième lot serait vendu, les travaux d'aménagement seraient compensés.



## LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Le budget prévisionnel 2024 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année 2024. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- de contenir la dette ;
- de mobiliser des subventions à chaque fois que possible.

**Les recettes de fonctionnement** de 867 080 € équilibreront les dépenses. Ce seront :

- les 227 069 euros d'excédent de fonctionnement 2023 reportés
- le produit attendu de la fiscalité locale pour 366 565 euros.
- les dotations attendues de l'État pour 112 055 euros
- Les autres recettes : loyers 59 000 € ; recette des services 37 705 € ; taxes 20 974 €, etc.



**Les dépenses de fonctionnement** doivent correspondre aux recettes de fonctionnement pour un montant de 867 080 euros, en y intégrant un virement à la section d'investissement de 152 459 euros pour financer les projets 2024. Ce qui restera sera l'excédent de fonctionnement, une sécurité qui si elle n'est pas utilisée, sera reportée l'année suivante.

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ENGAGÉS EN 2023 ET RÉALISÉS EN 2024

	COÛT	Cauvaldor	Lo patrimoni
Ventilation VMC Logemt Multiple rural	3 000 €		
Muret place St Martin	2 424 €		
Aménagement du carrefour St-Antoine	1 344 €		
Restauration des vitraux des églises	6 650 €	1 421 €	4 320 €
Menuiseries église St-Martin	1 856 €		
Rénovation énergétique du foyer rural (ventilateurs) et menuiseries	10 065 €		
Achat terrain carrefour St-Anne	5 390 €		

Ces tableaux font apparaître le coût des investissements et les subventions qui viennent en déduction. L'association Lo Patrimòni participe à la dépense par un don pour la restauration des vitraux des églises de Gignac.

## RÉAJUSTEMENTS DES INVESTISSEMENTS 2023 ET NOUVEAUX INVESTISSEMENTS 2024

	COÛT	FEDER	FCR	La Poste
Provision achat matériel (défibrillateur, tables de réunions, etc.)	8 944 €			
Gros travaux sur logements	13 100 €			
Gros travaux divers	29 500 €			
Travaux églises	1 350 €			
Aménagement de la maison de la place en deux logements (réajustement)	158 100 €	77 779 €		
Provision pour terrasse et intérieur café-commerce.	82 112 €		50 000 €	
Aménagement du local de la Poste	20 500 €			10 794 €

FEDER : fonds européen de développement régional - FCR : Fonds pour le commerce rural



## LA DETTE COMMUNALE EN 2023

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		Organisme prêteur	Montant	Date	Taux	restant dû	Durée	Fin
LOGEMENT PLUS LA GARIOTTE	CDC TOULOUSE	60 000	01/12/04	3,45	35 069	35 ans	01/11/37	
LOGEMENT T4 MULTIPLE RURAL	CRCAM MIDI-PYRENEES	25 000	09/11/16	1,10	7 789	10 ans	30/11/26	
LOGEMENTS PRESBYTERE	CDC TOULOUSE	130 000	01/11/03	3,45	72 298	35 ans	01/11/38	
LOGEMENT MULTIPLE RURAL	CDC TOULOUSE	117 988	24/06/96	3,80	20 491	32 ans	01/07/28	
EMPRUNT DE COMPACTAGE	CRCAM MIDI-PYRENEES	291 808	12/08/20	1,12	222 471	12 ans	31/08/32	
CAFE-COMMERCE	CRCAM MIDI-PYRENEES	50 000	25/05/21	0,70	37 826	10 ans	30/06/31	
ACQUISITION MAISON PLACE	CRCAM MIDI-PYRENEES	77 000	03/08/21	0,70	66 208	15 ans	31/08/36	
TRAVAUX CŒUR DE VILLAGE	CRCAM MIDI-PYRENEES	165 000	29/04/22	1,75	145 882	10 ans	29/04/32	
	TOTAL GENERAL :	916 796			608 034			
<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>								
CREATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	AGENCE ADOUR GARONNE	92 750	27/02/13	0,00	30 917	15 ans	27/02/28	
CREATION DE LA STATION D'EPURATION	AGENCE ADOUR GARONNE	42 560	27/02/13	0,00	14 187	15 ans	27/02/28	
CREATION DE LA STATION D'EPURATION SOLDE	AGENCE ADOUR GARONNE	6 818	07/05/15	0,00	3 182	15 ans	26/02/30	
CREATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT SOLDE	AGENCE ADOUR GARONNE	29 239	12/03/15	0,00	13 645	15 ans	29/01/30	
EMPRUNT DE COMPACTAGE	CRCAM MIDI-PYRENEES	60 192	12/08/20	1,12	45 890	12 ans	31/08/32	
	TOTAL GENERAL :	231 559			107 821			

La commune a un ratio d'endettement de 0,93 années ; c'est le rapport entre l'encours total de la dette et le montant des produits réels de fonctionnement. Cela signifie qu'il faut moins d'un an de produits réels de fonctionnement pour solder tous les prêts bancaires de la commune. C'est un très bon ratio. Le ratio de désendettement de 5,94 années ; c'est le rapport entre l'encours total de la dette et le montant de la capacité d'autofinancement brute. Cela signifie qu'il faut moins de six ans pour solder tous les prêts bancaires de la commune. Entre 3 et 6 ans, le ratio est très satisfaisant.

## LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	2024	2023	2022	2021
Ecaussystème	3000	3000	3 000	3 000
ESCG (football)	2000	2000	2 000	2 000
Aînés Gignacois	1300	1300	1 300	1 300
Lo Patrimòni (Subventions exceptionnelles pour la rénovation du four de la Sotte en 2021 et 2022)	1500	1500	2 500	3 500
Biblio. Multimédi@ (0,8 € par habitant)	1000	900	900	700
Coopérative scolaire RPI (subventions pour voyage scolaire de 550 en 2024 et 500 € en 2022)	950	350	850	350
Parents d'Élèves (+ 580 € en 2022 pour bac à sable)	800	1380	800	800
Comité des fêtes	800	800	800	
CAMR (pas de demande en 2021)	900	900	1000	-
Saint-Hubert (chasse)	700	700	700	700
Foyer Rural	400	200	400	400
Association Intercomm. Fours et Moulins (pour création)	300			
Restaurants du Cœur	300	300	300	300
Secours populaire	300	300	500	300
Les petits loups (salon du livre)	200	200	200	200
Bassin des écoles	200	200	200	200
Moulin à paroles	150	150	150	
Sapeurs pompiers	100	100	100	100
Total :	<b>15 050 €</b>	<b>14 780 €</b>	<b>16 200 €</b>	<b>14 350 €</b>

**Dix-huit associations** (ci-dessus) bénéficieront de subventions en 2024. Une subvention de 6 700 euros a aussi été attribuée à l'association du Rionet. Elle correspond aux services rendus aux habitants.

**Les associations de la commune** bénéficient aussi d'un accès gratuit aux salles (Gignac-ensemble y compris). La mise à disposition de personnel communal s'étudie au cas par cas. Des conventions entre la mairie et les associations pour la gestion de l'occupation des locaux ont été élaborées. Elles sont consultables à la mairie.



## DU CÔTÉ DE CAUVALDOR

77 communes du nord du Lot se sont regroupées en communauté de communes afin d'unifier le développement du territoire et de faire mieux à plusieurs ce qu'elles faisaient auparavant seules.

### LA GOUVERNANCE DE CAUVALDOR

Christophe Proença ayant été élu député, il a dû abandonner son poste de président de Cauvaldor. De nouvelles élections ont eu lieu le 26 août. Comme la fois précédente et afin de ne pas déstabiliser la communauté de communes, c'est la liste présentée par le premier vice-président, Jean-Claude Fouché, maire de Lonzac, qui a été élue. Elle présente l'avantage de la stabilité et de la continuité puisque les vice-présidents ont été réélus à leur poste avec les mêmes compétences, hormis François Moinet, conseiller communautaire de Gignac, qui ne se représentait pas et s'exprime ci-dessous :

« À l'époque, j'avais postulé à ces fonctions parce que c'était mon domaine professionnel et pour doter notre communauté de communes d'outils de communication adaptés. Aujourd'hui ces outils sont aboutis et efficaces, le service est opérationnel et ma présence n'est plus nécessaire. Ce sont dorénavant Corinne Hugo, directrice des services, qui supervisera la communication institutionnelle et qui dirigera le service et Jean-Claude Fouché et son cabinet qui assureront la communication politique. Je reste toutefois conseiller communautaire de Gignac que je représenterai au sein du conseil et dont je défendrai les intérêts avec autant d'engagement que lors de ma première partie de mandat au poste de vice-président chargé de la communication. »

### LES QUESTIONS D'URBANISME

Le Conseil communautaire, lors de sa séance du 22 avril 2024, a marqué une étape clé pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H) en considérant la phase des propositions comme terminée. Ce projet, élaboré en étroite collaboration avec les élus et les agents de Cauvaldor, a reçu l'approbation des 77 communes membres, soit par délibération soit par accord tacite, conformément aux exigences légales. « Le PLUi-H est un document fondateur pour notre communauté, posant les bases des politiques publiques d'aménagement et de développement pour les années à venir. », a rappelé l'ex président Christophe Proença. Conçu dans un esprit de cohérence et d'harmonie territoriale, ce plan s'affranchit des intérêts particuliers de chaque commune pour privilégier une vision globale et concertée du développement de notre intercommunalité. Réussir cette première étape constitue une réussite collective. En effet, la plupart des collectivités doivent passer par deux, trois, voire

quatre arrêts de PLUi avant d'obtenir l'accord des communes membres.

En octobre 2024, le PLUi-H entrera dans une nouvelle phase avec son ouverture à l'enquête publique. André Roussilhes, vice-président à l'urbanisme, précise que « cette étape cruciale permettra à chaque habitant de découvrir le projet en détail et de contribuer à son amélioration par ses observations et remarques. » Divers moyens seront mis à disposition pour faciliter cette participation, notamment la présence d'un commissaire enquêteur et la possibilité de consigner ses avis dans un registre dédié. Les modalités précises de cette enquête publique seront communiquées dans les semaines à venir.

La finalisation et l'approbation définitive du PLUi-H sont prévues pour le premier semestre 2025, après l'intégration des contributions recevables issues de l'enquête publique.

### AVIS AUX JEUNES QUI VOUDRAIENT FAIRE MÉDECINE

Cauvaldor incite les jeunes du territoire à faire des études de médecine dans l'espoir qu'il s'installent ici, plus tard. Des aides financières sont apportées durant leurs études. Cette initiative de Cauvaldor développée en partenariat avec le lycée Jean Lurçat de Saint-Céré accueillera à la rentrée la quatrième promotion : au total, 48 élèves sont attendus à la rentrée prochaine : 28 en classe de première et 20 en terminale. Les lycéens de la troisième promotion ont tous été reçus à l'examen du baccalauréat. L'avenir s'annonce bien puisque chacun a été conforté dans le choix de l'orientation demandée :

- 1 élève en STAPS en vue d'études de kinésithérapeute,
- 2 élèves en classe préparatoire ou licence en vue du métier de vétérinaire,
- 1 élève en formation en soins infirmiers),
- 7 élèves en première année de Médecine (PASS)

Cauvaldor souhaite à ces élèves pleine réussite pour leurs parcours universitaires. Les élus de la collectivité saluent l'équipe du Proviseur Franck Yernaux pour son engagement. La dynamique de l'équipe pédagogique, combinée aux interventions des professionnels de santé porte ses fruits.

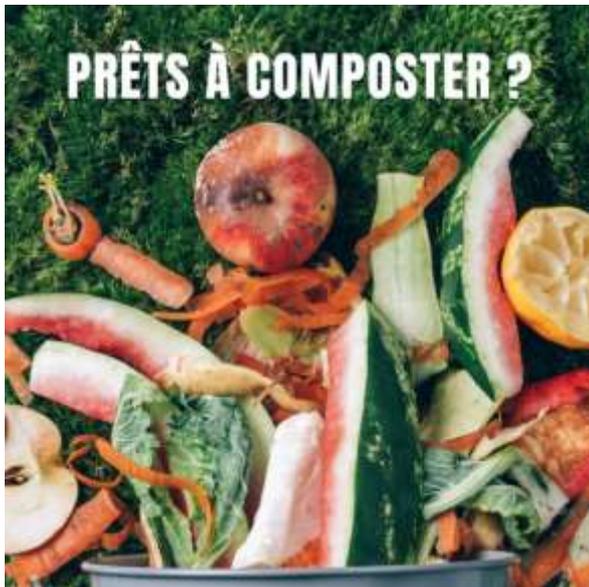
### LES TRAVAUX DE VOIRIE

Le budget communautaire pour la voirie 2024 est de 3,8 millions d'euros ce qui correspond à la réfection de 60 kilomètres de voies. Il faut noter une augmentation de 350 000 euros par rapport à 2023. Cette année ont été réalisées à Gignac la route du lac Férié sur 767 mètres et la route de Madrange pour 995 mètres.



## LA GESTION DES DÉCHETS

La communauté de communes continue sa campagne de distribution de composteurs individuels. Elle a décidé de faire un geste fort pour les administrés de son territoire en offrant un kit de compostage (1 composteur en plastique recyclé de 320 litres en kit + 1 tige aérateur + 1 seau de 10 litres + 1 guide du compostage domestique) pour que chacun puisse à son échelle répondre à cette nouvelle réglementation et ainsi agir pour la planète.



La démarche est simple et s'adresse aux habitants qui disposent d'un jardin, petit ou grand. Attention toutefois, le retrait des composteurs ne sera possible que sur inscription avec prise d'un rendez-vous en ligne. Il faut s'inscrire sur le site de Cauvaldor ([www.cauvaldor.fr/moncadre-de-vie/gestion-des-dechets](http://www.cauvaldor.fr/moncadre-de-vie/gestion-des-dechets)) pour réserver cet équipement puis de venir le retirer le jeudi 10 octobre à la salle des fêtes de Vayrac. Cette opération, organisée en partenariat avec le SYDED, sera l'occasion également d'une sensibilisation d'une quinzaine de minutes sur les bonnes pratiques à suivre pour pouvoir bénéficier d'un fertilisant de qualité et 100% naturel ! Un petit geste à faire chez soi mais un grand geste pour l'environnement !



## AGENDA DES MANIFESTATIONS ET LOISIRS

Vous avez envie de découvrir le patrimoine de la région, d'aller au théâtre, d'aller voir une expo, de faire un stage d'artisanat, de suivre une conférence sur un sujet qui vous intéresse... ? Télécharger la brochure QuiQuoiOù sur le site [www.cauvaldor.fr](http://www.cauvaldor.fr). C'est une mine d'informations pour vos loisirs. Un autre façon de vous informer sur ce qui se passe autour de chez vous, est de consulter l'Agenda sur l'application Intramuros. Vous disposerez aussi des actualités de la commune et des communes aux alentours qui vous intéressent.

## UN NOUVEAU SITE INTERNET

Un nouveau site Internet Cauvaldor a été réalisé. Il est beaucoup plus ergonomique et visuel. Plus complet aussi puisqu'il permet certaines démarches en lignes. Pour tout savoir sur la communauté de communes, ses compétences, vos droits et démarches, les services apportés... N'hésitez pas à le consulter : [www.cauvaldor.fr](http://www.cauvaldor.fr)

### LES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS

Il y a trois principaux niveaux de collectivités territoriales : les communes, les départements et les régions.

Chaque collectivité s'administre librement dans les conditions prévues par la loi et possède des compétences qui lui sont propres mais elles ne peuvent pas intervenir dans les domaines relevant exclusivement de l'État comme par exemple édicter des lois et règlements. Les compétences des collectivités sont définies par l'État et non par elles-mêmes.

**La Commune** a une compétence générale ; elle dispose ainsi d'une capacité d'intervention dès qu'il existe un intérêt local. Pour une meilleure gestion et une réduction des coûts, 77 communes du nord du Lot ont décidé de s'associer pour créer la **communauté de communes** Cauvaldor (un établissement public de coopération intercommunale). Il était obligatoire de lui déléguer certaines compétences : l'urbanisme, l'aménagement de l'espace (dont la gestion de l'eau et l'assainissement), le développement économique (et zones d'activités), le commerce, le tourisme... Les communes associés lui ont aussi délégué la lutte contre les incendies (SDIS), l'assainissement individuel (SPANC), la voirie, l'environnement, l'habitat, la culture, l'action sociale (CIAS), les résidences personnes âgées, les maisons de santé, certaines crèches, les maisons France-services, etc.

**Le Département** exerce principalement des compétences dans l'action sociale (enfance, personnes handicapées, personnes âgées, revenu de solidarité active), les infrastructures (ports, aéroports, routes départementales), la gestion des collèges...

**La Région** exerce principalement des compétences dans le développement économique, l'aménagement du territoire, les transports non urbains, la gestion des lycées, la formation professionnelle...

Les collectivités territoriales se partagent les compétences dans les domaines transversaux suivants : sport, tourisme, culture, promotion des langues régionales, éducation populaire.



## ASSOCIATION DES PARENTS DÉLÈVES

L'APE organise des événements festifs et des ventes diverses afin d'apporter un soutien financier aux activités, sorties et besoins de nos écoles. L'association fédère les familles autour de ces différentes actions. Ainsi, pour l'année scolaire 2022/2023, l'association a financé en partie ou en totalité la matinée de Noël, les séances de rollers, des transports en bus (journée à la ferme, spectacle de Noël, matinée carnaval, séances à la piscine...), des animations, le spectacle de fin d'année...

Le vendredi 29 septembre 2023, l'APE s'est réunie en assemblée générale pour élire les membres du bureau pour l'année scolaire 2023/2024.

Présidente : Céline Soulier ; Vice-présidents : Anthony Le Baut et Jimmy Rousseau ; Secrétaire : Audrey Tafalla / Vice-secrétaire : Stéphanie Zamparo ; Trésorière : Sandra Clérat / Vice-trésorière : Orlane Le Baut.



L'année scolaire a commencé par la vente de pâtisseries et de boissons, lors des Journées du patrimoine à Nadaillac. Sont venues ensuite la vente des chocolats de Noël en novembre et la vente des sapins en décembre.

Le 10 décembre 2023, nous ne pouvions pas manquer le premier marché de Noël à Nadaillac ! Nous avons invité le père Noël. Les enfants ont pu être photographiés avec lui et les familles ont pu profiter des douceurs, du chocolat chaud et de la bière de Noël proposés sur notre stand.

Le père Noël est revenu pour nous le jeudi 21 décembre 2023 pour distribuer cadeaux et bonbons aux enfants lors de la matinée de Noël organisée à Gignac. Après avoir profité d'une collation, les écoliers ont assisté à un spectacle de magie !

Les projets pour 2024 ont été nombreux : la soirée loto et casse-croûte campagnard en mars, la vente de saucissons, le vide ta chambre en juin (buvette, vente de pizzas au feu de bois au moulin de Gignac qui a malheureusement dû être annulé. Et pour clôturer l'année scolaire la fête de l'école (tapas, buvette, spectacle des enfants...) qui a eu lieu le vendredi 28 juin 2024.



Merci aux enseignantes, aux municipalités et aux habitants de nos communes pour leur soutien et leur collaboration aux différents projets.

Vous souhaitez des renseignements ? Vous aimeriez soumettre des idées ? Rejoignez-nous ou contactez-nous : [apegignacnadaillac@hotmail.fr](mailto:apegignacnadaillac@hotmail.fr)

Nous vous invitons également à consulter régulièrement notre page Facebook APE-Gignac-Nadaillac-Estivals. On compte sur vous ! A très bientôt !

## ASSOCIATION MULTI-MEDI@

Dès le mois de septembre, l'équipe associative Multimédia va réaménager le local « Bibliothèque » afin de le rendre plus convivial, plus aéré, plus attrayant. Depuis la mise en place à l'agence postale d'un pôle informatique, les ordinateurs que nous mettons à la disposition du public n'ont plus de raison d'être, nos heures d'ouverture étant limitées. Aussi gagnerons-nous de la place pour de nouvelles étagères de livres.

L'organisation avec la Bibliothèque Départementale de Prêt du Lot, à Saint-Céré, est un peu modifiée. Nous devons, dès à présent, nous déplacer nous-mêmes pour aller chercher le stock de livres prêtés par la BDL, ceci 3 fois par an. Cela nécessite donc plus de manipulations, de temps, de frais que les bénévoles devront assurer.

Très bientôt, un samedi après-midi par trimestre, des ateliers « jeux » seront proposés aux enfants, adolescents ou adultes. Des jeux seront mis à disposition du public, encadrés par 2 animateurs. Les personnes qui le souhaiteront pourront aussi apporter leurs propres jeux pour échanger.

A compter du 1er novembre, les horaires d'ouverture vont être modifiés. Les dimanches matin restent inchangés. En revanche, nous ouvrirons dorénavant les jeudis de 17 h 30 à 19 h 30. Les parents venant chercher leurs enfants à l'école et les personnes rentrant de leur travail auront ainsi un créneau horaire intéressant. Notez que devant le peu



de fréquentation ce jour-là, nous supprimons les permanences du mercredi après-midi.

Nous vous rappelons que chaque personne inscrite à la bibliothèque peut demander un livre de son choix que nous achèterons ou emprunterons à la BDL pour elle. Nous avons un grand choix de livres écrits en gros caractères, de livres audios, de livres pour les enfants, de BD ou romans graphiques pour enfants et adultes.

Nous accueillerons, dès début octobre, les élèves de l'école 2 fois par mois pour lecture de contes et emprunts.

### **Cours d'informatique**

L'expérience du cours d'informatique individuel que nous avons proposé le 6 juin dernier ayant été concluante, l'association Multimedia vous propose un rendez-vous informatique avec la conseillère Flore Charitat du Département du Lot dans la bibliothèque de Gignac de septembre à décembre 2024. Vous possédez un équipement informatique et avez des questions sur le numérique ? Venez avec votre matériel et posez vos questions. Le rendez-vous est individuel et vous venez avec votre ordinateur portable, votre smartphone ou votre tablette. Flore vous propose 5 rendez-vous : 9 h/10 h30 – 10 h 30/12 h – 13 h/14 h – 14 h/15 h 30 et 15 h 30/17 h. On peut éventuellement proposer des cours individuel d'une heure, en fonction de la nature de vos besoins. Les dates retenues sont les jeudis 19 septembre ; 3 octobre ; 21 novembre et 19 décembre. Il faut vous inscrire auprès d'Annette Debrie : 06 89 44 72 46

## **CAMR**

### **Cours de gymnastique**

Roselyne Balzac nous a annoncé en fin de saison qu'elle cessait la pratique des cours de gym à la rentrée 2024-2025. Nous avons donc cherché, avec son aide, une remplaçante et l'avons trouvée en la personne de Mélanie Oliva. Elle interviendra le jeudi matin de 9 h 30 à 11 h et animera des cours de Pilates (1 h) et de Stretching (1/2 h), Cette activité sportive est accessible à toutes et tous. N'hésitez pas à venir voir si cette activité vous convient, les deux premiers cours sont gratuits. Il vous suffit de venir avec un tapis de sol et éventuellement un coussin. Le premier cours de la saison aura lieu le jeudi 19 septembre dans la salle des fêtes.

### **Cours de Yoga**

Les cours de Yoga sont animés par Solange Abdank-Kossovsky. Ils ont lieu le vendredi soir à 18 h dans la salle de motricité de l'école de Gignac. Le premier cours est programmé le 13 septembre 2024.

### **Atelier « Café - Réparations »**

Cet atelier est ouvert les 1er et 3e samedis matin de chaque mois, dans la salle des associations. 5 bénévoles vous attendent. Le but est de former les habitants de Gignac et des environs à recycler et non jeter du matériel encore utilisable. Si vous aimez bricoler, nous vous invitons à rejoindre l'équipe.

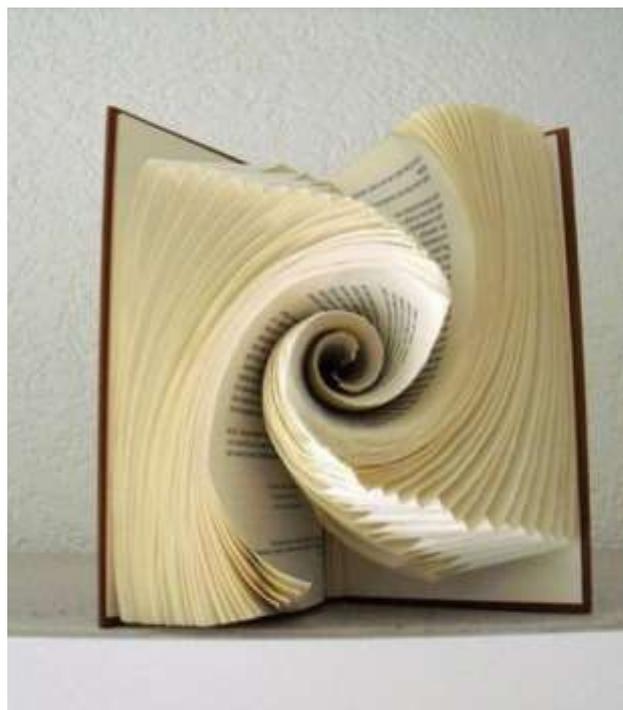
### **Atelier «Torinage »**

Le torinage consiste à remplacer le paillage de vieilles chaises par des bandes de tissu appelées torons. Ces bandes sont découpées dans de vieux draps, des tissus en tous genre. L'atelier est animé par Marie Ponsonaille. Le prochain atelier est programmé les 25 et 26 octobre, de 9 h à 17 h, dans la salle des associations.

Si vous êtes intéressé-e, inscrivez-vous auprès de Patricia Brécy-tél.: 06 08 85 98 17

### **Atelier pliage**

La reprise de l'atelier livres pliés s'est faite le 23 septembre. Infos : Sylvie Cardoso : 06 31 83 17 03



### **Atelier « Danses traditionnelles »**

L'atelier « Danses traditionnelles » est animé par Dominique Pluvillage. Il a lieu le 2e vendredi de chaque mois de 20 h 30 à 22 h. Au programme :

- Apprentissage ou révision des pas de danses les plus couramment jouées dans les bals ;
  - Apprentissage ou révision de danses collectives, de répertoires divers (Berry, Béarnais, Basque, Bretons, etc.).
- Cet atelier est ouvert aux débutants et non débutants ainsi qu'aux initiés qui souhaiteraient partager leurs connaissances en danse Trad'. Le premier atelier se tiendra le vendredi 12 octobre.

### **Randonnée**

Avec les associations Lo Patrimòni et les Aînés gignacois, nous proposons une randonnée les 1er et 3e lundis après-midi de chaque mois, dont l'itinéraire est proposé par Jean-Pierre Gaillard. Première randonnée de la saison le 16 septembre. Nous nous retrouvons à 13 h 30 devant la bibliothèque pour covoiturage.

Toutes nos activités sont annoncées sur le site de Multimedia : [www.gignac-en-quercy.fr](http://www.gignac-en-quercy.fr)

Pour plus d'information, s'adresser à Annette Debrie :  
Tél : 06 89 44 72 46 - Mail : [jeannotdebriannette@orange.fr](mailto:jeannotdebriannette@orange.fr)





## COMPAGNIE DU MOULIN A PAROLES

Après un redémarrage post covid un peu difficile, notre troupe a retrouvé cette année les planches et sa vitesse de croisière. Notre nouvelle pièce « La Cagnotte », créée en décembre 2022 à Gignac devant près de 180 spectateurs est maintenant bien installée dans notre répertoire. Nous l'avons présentée à Cuzance, Noailles, Lamothe-Fénelon, Payrac... D'autres représentations sont déjà prévues pour l'automne. Nous avons également rejoué la pièce qui est à l'origine de la création de la troupe « Mourir pour un moulin » tout récemment à l'occasion de la journée des moulins dans la très belle salle du « Séchoir d'Aillac ». Nous en sommes à la vingt-et-unième représentation devant plus de deux mille spectateurs au total. A l'automne démarreront les répétitions pour une nouvelle pièce qui sera créée courant 2025. A très bientôt, sur et face à la scène.

## FOYER RURAL DE GIGNAC

Les séances de cinéma ont repris début septembre. CinéLot projette tous les 1er mardi du mois un film dans la salle des fêtes de Gignac. Nous avons projeté en juillet : « Un p'tit truc en plus », en septembre « Juliette au printemps », en octobre nous avons à l'affiche « Le Comte de Monte Cristo », tous ces films sont sortis en 2024. Si vous êtes intéressé par le choix d'un film, n'hésitez pas à nous contacter.

Les tarifs sont les suivants : Entrée adulte : 6 €. Entrée jeunes (- de 25 ans) : 3 €. Pass Culture (sous conditions d'éligibilité) : 6 places pour 18 €. Titulaire de la carte de soutien: 4 €. (toutes les infos sur [www.cine-lot.com](http://www.cine-lot.com)). Une fois par trimestre, nous projetons aussi un film pour les élèves des écoles de Gignac et de Nadaillac, dans le cadre de « Cinépitchouns ». C'est Ecaussystème qui prend en charge les billets d'entrée pour les enfants. C'est gratuit pour les adultes accompagnants.

Tous nos films sont annoncés sur le site de Multimédia « Gignac-en-Quercy ».

## YOGALIFE 46

L'association yogalife 46, créée par Béatrice et Benoît professeurs de hatha yoga traditionnel depuis plus de 25 ans vous proposera de nouvelles activités pour la prochaine saison 2024-2025 (salle de motricité de l'école).

- Le 2ème samedi de chaque mois de 9h30 à 12h00 : cours de hatha yoga traditionnel (tous niveaux).
- Une séance de yoga nidra (relaxation profonde) d'une heure par trimestre.
- Un module d'initiation à la méditation de 4h, à raison de 4 séances indissociables d'une heure sur 4 semaines consécutives, une ou deux fois durant la saison.

La pratique du hatha yoga est ouverte à tous : c'est un outil performant qui allie la santé du corps et le lâcher-prise du mental.....laissez-vous surprendre et n'hésitez pas à nous contacter : [asso.yogalife46@gmail.com](mailto:asso.yogalife46@gmail.com) Tél.: 07 69 59 72 78



## CLUB DES AÎNÉS

Le club des Aînés Gignacois fait son deuxième repas le dimanche 22 septembre 2024 avec une animation. J'espère que vous avez passé un bel été agréable entouré de vos familles et amis. En novembre, les jeux vont reprendre comme d'habitude les 2è et 4è mardi de chaque mois à 14 heures à la salle des associations (donc le mardi 12 novembre). L'art floral va reprendre aussi son activité le vendredi 13 septembre (les dates suivantes ne sont pas



encore établies). A très bientôt, en souhaitant se retrouver encore plus nombreux pour ces petits moments conviviaux.

## SAINT HUBERT GIGNACOISE

La saison 2023-2024 s'est terminée avec un plan de chasse chevreuil et cerf réalisé. Ce fut aussi une bonne saison pour le sanglier le lièvre et la bécasse. Par contre perdreaux et faisans se font rares. Malheureusement nous n'avons pas pu faire notre traditionnel repas suite à une panne de congélateur, nous nous en excusons encore auprès de tous nos adhérents. Pour la fête du village la SHG avait organisé le concours de pétanque : il y a eu plus d'inscrits que d'habitude mais la météo n'était pas avec nous et après une accalmie le concours a repris avec des joueurs trempés comme des éponges... Heureusement l'apéritif qui a suivi leur a permis de se réchauffer.

Lors de l'assemblée générale en date du 30 août la Saint-Hubert Gignacoise a procédé au renouvellement du bureau et c'est avec grand plaisir que Clémentine Bernard a été élue secrétaire de la SHG

Clémentine est la compagne de Remi Pestourie (fils de Louis-Pierre bien connu). Ils sont nouvellement installés à Gignac et leur petite fille est scolarisée à Nadaillac dans le cadre du RPI. Bienvenue à Clémentine au sein de la SHG et bienvenue à Gignac à ce jeune couple qui s'investit dans l'associatif.



C'est la saison du brame et dans les massifs boisés de la commune, tous les soirs, on peut entendre les mâles se défier. (Attention toutefois à ne pas s'approcher, ils sont agressifs et peuvent charger les gens comme les voitures).

## COMITÉ DES FÊTES

La Fête à Gignac fêtait sa troisième année. Elle a eu lieu sur la place de l'église de Gignac et quel plaisir pour nous de faire la fête à cet endroit.

Nous étions ravis, malgré le temps qui n'était pas de la partie. La fête au village fut réussie grâce à vous tous qui êtes venus profiter de cette journée et de la soirée. Une petite marche le matin avec 40 participants, 80 repas servis par Le Repère Gourmand le midi, quelques animations pour les enfants, et on espère en avoir encore plus l'année prochaine. Le soir, sept commerçants et

producteurs venus pour nous restaurer ont vite épuisé leurs stocks... avec 350-400 repas servis accompagnés par une soirée musicale et dansante sous la pluie.



Merci aux bénévoles pour l'organisation et à l'ensemble des associations et partenaires qui ont largement contribué à attirer et recevoir ce public. Merci aussi à la Mairie de Gignac de nous avoir fait confiance ainsi que pour le prêt de matériel et l'aide des employés municipaux. A l'année prochaine, le 28 Juin 2025.

Le Feu de la Saint Jean a eu lieu le mardi 25 Juin sur le plateau du Moulin, merci de votre présence et pour toutes les excellentes pâtisseries ! Nous avons été agréablement surpris par la fréquentation importante. Ce fut un joli rappel d'autrefois. Un grand merci également à toutes les personnes qui nous ont motivé pour voir renaître cette petite fête très conviviale. L'année prochaine ce sera à Sireyjol avec les hameaux de Puy-Lambert et Madrange.



Depuis des temps immémoriaux, lors du solstice d'été (le 21 juin est le jour le plus long de l'année), on fête l'arrivée de ce nouveau cycle de la nature par de grands feux. Les Celtes puis les Francs ont conservé cette coutume. Les cendres des feux de la Saint-Jean préservaient les récoltes de la foudre et des orages. Et pour les amoureux, le fait de sauter par-dessus le feu, (en fin de combustion !) garantissait que leur amour dure toute l'année. Depuis 1982, dans plus de 100 pays, c'est aussi la musique qui est célébrée ce même jour.





## ECAUSSYSTÈME

L'édition 2024 du festival Ecaussystème a été chatoyante et restera gravée dans les mémoires pour avoir réuni un nombre record de festivaliers mais aussi, pour la première fois cette année, avoir accueilli plus de bénévoles que d'habitants à Gignac.



Un grand merci à ces derniers pour leur clémence face aux perturbations quotidiennes durant la préparation et le temps du festival, ainsi qu'à Madame le Maire et la municipalité pour leurs précieux soutiens.

Mais également un grand merci aux propriétaires et agriculteurs qui prêtent leurs terrains à usage de parkings permettant d'accueillir les festivaliers.

Un énorme merci à nos redoutables et efficaces bénévoles qui ont accueilli selon leurs missions, mais toujours avec un chaleureux sourire, artistes, partenaires et festivaliers ainsi qu'à notre incomparable équipe salariée qui a mis tout en œuvre avec maîtrise et compétence.

Des instants inoubliables dont Gignac se souviendra longtemps avec les magnifiques résonnances qui se sont produites, samedi soir entre 21 heures 30 et 23 heures, lorsque jeunes et moins jeunes chantaient avec Monsieur Francis Cabrel, ses plus grands succès.

Et pour participer de plus près à la belle aventure Ecaussystème, pour partager ensemble des moments forts et inoubliables, pour créer des liens sociaux qui rapprochent, habitants de Gignac et des alentours, n'hésitez pas à rejoindre l'association. Grâce à vos soutiens, Ecaussystème illuminera toute l'Occitanie !

En parallèle, nous sommes ravis de vous inviter à la conférence d'ouverture de la saison Ecaussysthématiques 2024-2025 le vendredi 4 octobre à 20h30 à la salle des fêtes de Gignac (Gratuit). Cette conférence, intitulée « Arts et Sport : Le Rôle Pionnier des Femmes », sera animée par Mélanie Gentil, historienne de l'art, et s'inscrit



dans le cadre du festival Résurgence VIII - Sportive Attitude (festival culturel automnal de Cauvaldor). Ne manquez pas ce premier rendez-vous !



## LO PATRIMÒNI

**Les travaux de restauration des vitraux** des églises de Gignac et Saint-Bonnet, pris en charge par l'association Lo Patrimòni, sont en cours dans l'atelier de Magalie Moulin à Gramat. Ceux de Gignac seront réinstallés courant octobre. Au cours de l'hiver, ce sont ceux de Saint-Bonnet qui seront en partie démontés et remis en état à Gramat. **Dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine** les 21 et 22 septembre les églises de Gignac et de Saint-Bonnet seront ouvertes de 9 h à 18 h (visites libres sans réservation et visite guidée de l'église de Gignac le samedi 21 septembre à 15 h).

**La 12<sup>e</sup> édition de la Randonnée des Trois Evêques** a eu lieu malgré la pluie. Peu de randonneurs courageux ont pris le départ de Charrier-Ferrières, Estivals, Gignac. Mais une cinquantaine de personnes ont répondu présentes pour participer au rituel pique-nique et partage des desserts... dans la salle des fêtes de Gignac !!!

**1<sup>ère</sup> édition du circuit-découverte « Des fours et des moulins sur le Causse de Martel »**

De nouveaux panneaux de randonnées ont été installés par l'association à la salle des fêtes et au moulin, en particulier le circuit-découverte. La 1<sup>ère</sup> édition de cette grande randonnée aura lieu le dimanche 27 octobre 2024. Venez en famille ou avec vos amis : le café vous sera offert ainsi qu'une collation en cours de journée. Chacun sera libre d'organiser son propre parcours, partir quand il le souhaite, partir d'où il veut et arriver à un point de son choix. Les 10 églises, les fournils, le moulin à vent et le moulin à huile seront ouverts aux marcheurs (visites libres). Pour accompagner cette randonnée-découverte l'association

intercommunale et inter associative mettra à votre disposition des flyers, un topoguide (102 pages, 10 €) et des informations utiles sur le site de la bibliothèque [www.gignac-en-quercy.fr](http://www.gignac-en-quercy.fr), en particulier un bulletin d'inscription.

**Les randonnées traditionnelles** du lundi après-midi ont repris (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois). Départ de la bibliothèque, sauf indication contraire donnée sur le site de la bibliothèque.

**Le vide-grenier sous les chênes** du moulin a connu cette année encore un beau succès de fréquentation. Au cours de cette journée le moulin a accueilli son 5 000<sup>e</sup> visiteur depuis juin 2017.

**Le moulin à vent**

La Tournée du coq a effectué en début d'année une révision générale du moulin, en particulier un réglage des ailes. Le moulin tourne sans problème et fait l'admiration des visiteurs. Ouvert à Pâques, pour Pentecôte, fin juin pour la Journée du Patrimoine de Pays, le 14 juillet, le 15 août et le 22 septembre pour les Journées du patrimoine, le moulin a reçu plusieurs groupes et il en accueillera d'autres fin septembre et en octobre.

**Travaux de restauration du patrimoine**

Quand les travaux de reconstruction du four de La Sotte seront terminés, l'association envisage d'ouvrir un nouveau chantier collectif : le nettoyage de la fontaine romaine de La Quique, le déblaiement du lavoir et sa remise en état.

A colorful poster for a hiking event. At the top, it lists the locations: LACHAPPELLE-AUZAC, CRESSENSAC, SARRAZAC, CUZANCE, and GIGNAC. In the center, there is a cartoon illustration of a wooden windmill with a person climbing it. Below the illustration, it says '1<sup>ère</sup> édition Randonnée Des fours et des moulins sur le Causse de Martel'. On the left, a red box contains the date 'Dim. 27 Oct. 2024'. At the bottom, there are three cartoon hikers with backpacks. Below them, it says 'Bulletin d'inscription et infos en page d'accueil sur www.gignac-en-quercy.fr' and 'Renseignements : moulindegignac@laposte.net'. At the very bottom, it says 'Association intercommunale et inter associative "Des moulins et des fours sur le Causse de Martel"'.

**LACHAPPELLE-AUZAC  
CRESSENSAC  
SARRAZAC  
CUZANCE  
GIGNAC**

**Dim.  
27  
Oct.  
2024**

**1<sup>ère</sup> édition  
Randonnée  
Des fours et des moulins  
sur le Causse de Martel**

*Lieu de départ libre - Heure de départ libre - Point d'arrivée libre*

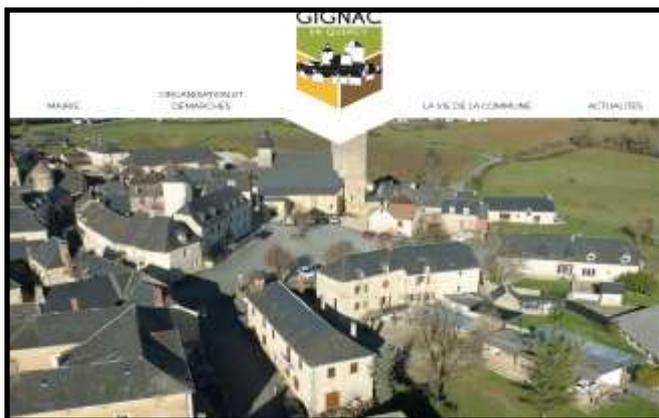
Bulletin d'inscription et infos en page d'accueil  
sur [www.gignac-en-quercy.fr](http://www.gignac-en-quercy.fr)

Renseignements : [moulindegignac@laposte.net](mailto:moulindegignac@laposte.net)

Association intercommunale et inter associative "Des moulins et des fours sur le Causse de Martel"



## Soyez et restez informés



par le site internet : [WWW.GIGNAC.FR](http://WWW.GIGNAC.FR)



par **INTRAMUROS**  
après téléchargement de l'application  
sur Play store ou Apple store

par le site de **CAUVALDOR**  
[WWW.CAUVALDOR.FR](http://WWW.CAUVALDOR.FR)  
ou [facebook.com/cauvaldor](https://facebook.com/cauvaldor)



Sans oublier le site de multimédi@ :  
[www.gignac-en-quercy.fr](http://www.gignac-en-quercy.fr)  
Actualités, patrimoine, anecdotes, archives, photos anciennes, mémoires.....



## AGENDA

En complément des activités et manifestations annoncées par les associations :

- Le **4 octobre** conférence Cauvaldor/Ecaussystème : arts et sports : le rôle pionnier des femmes. 20h30-salle des fêtes
- Le **6 octobre 2024** : Foire aux livres organisée par Gignac-ensemble.
- Le **12 octobre 2024** : 23<sup>ème</sup> Salon des lecteurs en Herbe à La Cassagne organisé par l'association "Les petits loups" et les communes des coteaux périgourdins, Coly, Saint-Amand, Gignac, La Cassagne, Ladornac, La Feuillade, Nadaillac, Pazayac.
- Le **23 et 24 octobre 2024** : bourse aux jouets organisée par Gignac-ensemble.
- Le **1er octobre 2024/ 5 novembre 2024/ 3 décembre 2024** : cinéma organisé par le foyer rural.
- Et en **janvier** : vœux de la municipalité et marché aux truffes

1er et 3e  
samedis de chaque mois  
9h - 12h

**GIGNAC**

### Atelier Café Réparation

Réparons ensemble

Réparer, faire réparer ou apprendre à réparer  
gratuitement vos appareils électroménagers, de  
bricolage et informatiques  
autour d'un café, d'un thé et de biscuits

5€ de cotisation annuelle au C.A.M.R. / pièces à changer à votre charge. Vous pouvez aussi faire don de vos appareils qui seront revendus (à petits prix)

Salle des associations, sous la salle des fêtes

